

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31042**

Intitulé

Architecte digital d'entreprise (MS)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut Mines Télécom - Télécom ParisTech	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les métiers visés par la certification sont les métiers d'architectes transverses digitaux, en particulier l'Architecte Digital d'Entreprise. L'Architecte Digital d'Entreprise conçoit l'architecture des réseaux et des services de télécommunication. Il est spécialisé dans la conception de modèles d'architectures digitales d'entreprise "orientés multi-services" c'est-à-dire intégrant une gamme complète de services complémentaires impliquant la mise en cohérence d'applications, d'interfaces, de plates-formes et d'acteurs variés.

Le titulaire réalise 4 grandes missions principales regroupant les activités suivantes :

Participation à la définition de la stratégie de mise en oeuvre ou de déploiement d'une architecture orientée multi-services :

- Analyse d'architectures de solutions multi-services
- Identification des opportunités et des menaces
- Déclinaison de la stratégie en termes opérationnels
- Réalisation d'étude technico-économique
- Analyse des résultats d'études

Elaboration de business plan d'architectures de services

Préconisation de solutions d'architecture digitale d'entreprise orientée multi-services adaptées au contexte stratégique

- Cartographie des services à intégrer aux solutions multi-services
- Etude et mesure des impacts de l'intégration des services sur le SI
- Identification du parcours client d'un service
- Analyse des besoins clients/entreprises
- Identification des contraintes juridiques, réglementaires, financières
- Elaboration des blocs architecturaux et leurs composants
- Rédaction d'un cahier des charges techniques

Conception de solutions techniques d'architecture digitale d'entreprise orientée multi-services

- Analyse et critique d'une architecture existante
- Spécifications d'architecture
- Benchmark des solutions techniques
- Elaboration de préconisation et argumentation auprès des décideurs
- Suivi des remontées de l'exploitation
- Veille technologique

Elaboration de propositions d'évolution des solutions multi-services

Gestion de projet en lien avec la conception d'une architecture digitale d'entreprise orientée multi-service

- Analyse de plan d'architectures de services
- Identification des facteurs de gouvernance
- Conception d'outils de management
- Suivi des budgets et des indicateurs du tableau de bord
- Planification et répartition de la charge de travail
- Suivi des équipes

Le titulaire est capable de :

- Identifier les opportunités et les menaces tant internes qu'externes présidant à la mise en oeuvre d'une architecture afin de participer à la définition des grandes stratégies et à leur déclinaison en termes opérationnels
- Participer à la rédaction du business plan d'une architecture de services en utilisant les outils et concepts liés aux analyses technico-économiques
- Définir l'écosystème dans lequel le service doit pouvoir s'intégrer en réalisant une cartographie des services, en définissant les impacts sur le système d'information et en identifiant le parcours client d'un service
- Réaliser un schéma comprenant les blocs architecturaux, les composants de chacun de ces blocs, leur fonction et leur niveau de visibilité, en utilisant des référentiels existants et/ou à créer, afin d'élaborer le cahier des charges techniques
- Traduire les exigences "client" en items d'architecture en respectant le cahier des charges, les enjeux business du service et le cadre juridique afin de produire des spécifications techniques qui respectent la performance.
- Caractériser la solution technique en utilisant les outils pour ensuite rédiger et exposer, de façon synthétique, en négociant des

adaptations le cas échéant, afin de faire valider la proposition par le « client » ou le service concerné.

- Suivre les indicateurs de l'exploitation par une investigation auprès des acteurs impliqués et en recueillant le retour des architectes en exploitation afin de proposer le cas échéant des améliorations en phase avec les besoins en performance, sécurité, qualité.
- Identifier les principaux facteurs de gouvernance influant sur la construction d'une architecture de service.
- Superviser la mise en œuvre d'une architecture en réalisant le suivi des budgets et des indicateurs.
- Piloter le management des équipes et des services en se positionnant comme interlocuteur référent

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les certifiés sont principalement employés dans les entreprises déclarant les codes NAF suivants :

- 61.10Z Télécommunications filaires
- 61.20Z Télécommunications sans fil
- 61.30Z Télécommunications par satellite
- 61.90Z Autres activités de télécommunication
- 62.01Z Programmation informatique
- 62.02A Conseil en systèmes et logiciels informatiques
- 62.02B Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques
- 62.03Z Gestion d'installations informatiques
- 62.09Z Autres activités informatiques
- 63.11Z Traitement de données, hébergement et activités connexes

Chaque entreprise a sa propre culture et ses propres dénominations de poste, c'est pourquoi les titulaires de la certification exercent sous de nombreuses appellations :

Architecte, consultant, chef de projet, ingénieur, responsable/manager et leurs déclinaisons, Architecte : réseaux, télécom, transverse, S.I...

Aussi, les titulaires peuvent être amené à exercer dans des multinationales, et donc certaines appellations sont anglicisées, comme par exemple : « Consultant Senior Project Manager »

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

M1805 : Études et développement informatique

M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

M1810 : Production et exploitation de systèmes d'information

M1804 : Études et développement de réseaux de télécoms

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est composée de 4 blocs de compétences évalués :

Bloc 1 : Participation à la définition de la stratégie de mise en œuvre ou de déploiement d'une architecture orientée multi-services

Bloc 2 : Préconisation de solutions d'architecture digitale d'Entreprise orientées multi-services adaptées au contexte stratégique

Bloc 3 : Conception de solutions techniques d'architecture digitale d'Entreprise orientée multi-services

Bloc 4 : Gestion de projet en lien avec la conception d'une architecture digitale d'Entreprise orientée multi-service

Le MS est composé de 4 Blocs de compétences, décrits ci-dessus. Si le candidat souhaite obtenir la certification, il doit valider obligatoirement les 4 blocs de compétences, remplir les conditions d'accès fixées par la CGE et approuver la thèse Professionnelle.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31042 - Participation à la définition de la stratégie de mise en œuvre ou de déploiement d'une architecture digitale d'Entreprise orientée multi-services</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les opportunités et les menaces tant en internes qu'en externes présidant à la mise en oeuvre d'une architecture, afin de participer à la définition des grandes stratégies et à leur déclinaison en termes opérationnels. - Participer à la rédaction du business plan d'une architecture de services utilisant les outils et concepts liés aux analyses technico-économiques. <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle contenu : des évaluations ont lieu tout au long du dispositif à travers des études de cas, des questions ouverts, des QCM et des cas pratiques en phase avec les compétences du bloc. Les évaluations sont réalisées par les enseignants. - Élaboration d'une synthèse écrite d'un sujet technique d'actualité en vue de la présenter oralement, assis, en face à face, dans un temps limité, et sans support, à un professionnel. - Présentation orale d'un sujet technique associé aux compétences visées par le bloc, dans une situation de type "conférence" à l'ensemble des élèves. - Projet réel proposé et tutoré par un chef de projet d'entreprise, réalisé en groupe.
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31042 - Préconisation de solutions d'architecture digitale d'entreprise orientée multi-services adaptés au contexte stratégique</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir l'écosystème dans lequel le service doit pouvoir s'intégrer en réalisant une cartographie des services, en définissant les impacts sur le système d'information, et en identifiant le parcours client d'un service. - Réaliser un schéma comprenant les blocs architecturaux, les composants de chacun de ces blocs, leur fonction et leur niveau de visibilité, en utilisant des référentiels existants ou à créer, afin d'élaborer le cahier des charges techniques. <p>Modalités d'évaluation:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle contenu : des évaluations ont lieu tout au long du dispositif à travers des études de cas, des questions ouverts, des QCM et des cas pratiques en phase avec les compétences du bloc. Les évaluations sont réalisées par les enseignants. - Élaboration d'une synthèse écrite d'un sujet technique d'actualité en vue de la présenter oralement, assis, en face à face, dans un temps limité, et sans support, à un professionnel. - Présentation orale d'un sujet technique associé aux compétences visées par le bloc, dans une situation de type "conférence" à l'ensemble des élèves. - Projet réel proposé et tutoré par un chef de projet d'entreprise, réalisé en groupe.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31042 - Gestion de projet en lien avec la conception d'une architecture digitale d'entreprise orientée multi-services</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les principaux facteurs de gouvernance influant sur la construction d'une architecture de service. - Superviser la mise en oeuvre d'une architecture, en réalisant le suivi des budgets et des indicateurs. - Piloter le management des équipes et des services, en se positionnant comme interlocuteur référent. <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle contenu : des évaluations ont lieu tout au long du dispositif à travers des études de cas, des questions ouvertes, des QCM et des cas pratiques en phase avec les compétences du bloc. Les évaluations sont réalisées par les enseignants. - Élaboration d'une synthèse écrite d'un sujet technique d'actualité en vue de la présenter oralement, assis, en face à face, dans un temps limité, et sans support, à un professionnel. - Présentation orale d'un sujet technique associé aux compétences visées par le bloc, dans une situation de type "conférence" à l'ensemble des élèves. - Projet réel proposé et tutoré par un chef de projet d'entreprise, réalisé en groupe.
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31042 - Conception de solutions techniques d'architecture digitale d'entreprise orientée multi-services</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traduire les exigences "clients" en items d'architecture, en respectant le cahier des charges, les enjeux d'affaires du service, et le cadre juridique, afin de produire des spécifications techniques qui respectent la performance. - Caractériser la solution technique, en utilisant les outils adaptés, pour ensuite rédiger et expose, de façon synthétique, en négociant des adaptations le cas échéant, afin de faire valider la proposition par le "client" ou le service concerné. - Suivre les indicateurs de l'exploitation par une investigation auprès des acteurs impliqués et en recueillant le retour des architectes en exploitation afin de proposer le cas échéant des améliorations en phase avec les besoins en performance, sécurité, qualité. <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle contenu : des évaluations ont lieu tout au long du dispositif à travers des études de cas, des questions ouvertes, des QCM et des cas pratiques en phase avec les compétences du bloc. Les évaluations sont réalisées par les enseignants. - Élaboration d'une synthèse écrite d'un sujet technique d'actualité en vue de la présenter oralement, assis, en face à face, dans un temps limité, et sans support, à un professionnel. - Présentation orale d'un sujet technique associé aux compétences visées par le bloc, dans une situation de type "conférence" à l'ensemble des élèves. - Projet réel proposé et tutoré par un chef de projet d'entreprise, réalisé en groupe.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<ul style="list-style-type: none"> - 2 enseignants - 2 représentants d'entreprises
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	<ul style="list-style-type: none"> - 2 enseignants - 2 représentants d'entreprises

En contrat de professionnalisation	X	- 2 enseignants - 2 représentants d'entreprises
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2016	X	- 2 enseignants - 2 représentants d'entreprises

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Architecte digital d'entreprise (MS)" avec effet du 08 mars 2013, jusqu'au 21 juillet 2023.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

En moyenne 16 certifiés par an

<http://www.telecom-paristech.fr/>

Autres sources d'information :

[Site Internet de l'autorité délivrant la certification](#)

Lieu(x) de certification :

Institut Mines Télécom - Télécom ParisTech : Île-de-France - Paris (75) [46 rue Barrault 75013 Paris]

Télécom Paris Tech

46 rue Barrault

75 634 Paris cedex 13

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Télécom Paris Tech - 46 rue Barrault - 75 634 Paris cedex 13

Historique de la certification :

Mastère spécialisé accrédité par la Conférence des grandes écoles (CGE) depuis le 1er Septembre 2008.